

## PONT AU-DESSUS DU CANAL DE DÉRIVATION DE LA RIVIÈRE ROUGE SUR LA ROUTE PROVINCIALE SECONDAIRE 200



### Objet et besoin

Le pont existant qui traverse le canal de dérivation de la rivière Rouge sur la route provinciale secondaire 200 a été construit en 1965. En raison de son état de détérioration, le pont doit être remis en état pour rester utilisable au cours des 25 à 40 prochaines années.

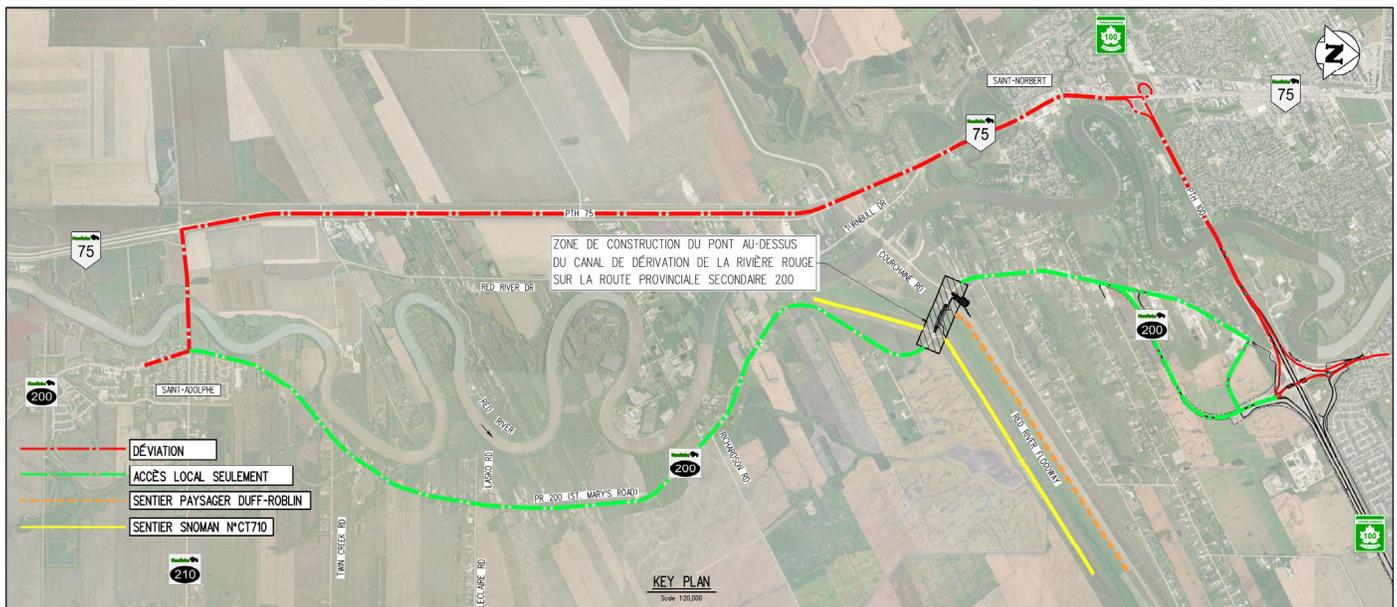
La réhabilitation majeure du pont permettra d'augmenter la largeur totale de la chaussée avec des accotements plus larges de chaque côté des voies de circulation. Un nouveau stationnement sera construit pour permettre l'accès au sentier paysager Duff-Roblin et un nouveau passage à niveau bas permettra aux usagers du transport actif de traverser le canal de dérivation.

### Calendrier proposé

La construction devrait commencer au printemps 2025 et s'achever à l'automne 2026. Le pont existant devrait être fermé à la circulation à la fin de l'été 2025 et le restera pendant toute la durée des travaux.

### Étapes de la construction et déviations

En raison de la largeur du pont existant, il n'est pas possible de construire le pont par étapes tout en maintenant des largeurs de voies acceptables. Le pont restera fermé pendant les travaux et la circulation sera redirigée par un itinéraire de déviation. Pour la sécurité du public, le sentier paysager Duff-Roblin et le sentier Snoman n° CT710 seront fermés dans les limites du projet pendant toute la durée des travaux. L'accès au sentier paysager Duff-Roblin devrait être possible par l'entremise du nouveau stationnement situé à l'angle nord-est du site à l'automne 2025.



**Pour toute question concernant ce projet, veuillez communiquer avec:**

Lance Fast, ing.

Structures de ponts et de routes | Division de l'ingénierie et des services techniques

Transport et Infrastructure Manitoba

600 - 215 Garry Rue | Winnipeg MB R3C 3P3 | lance.fast@gov.mb.ca